

# JOURNAL OFFICIEL

## DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

### Associations et fondations d'entreprise



**PREMIER  
MINISTRE**

Direction de l'information  
légale et administrative

Liberté  
Égalité  
Fraternité

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

[www.dila.premier-ministre.gouv.fr](http://www.dila.premier-ministre.gouv.fr)

[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

## Annonce n° 1852

### 75 - Paris

## FONDS DE DOTATION

### Créations

Déclaration à la préfecture de Paris

#### **FONDS DE DOTATION AUDIT - DUPREY - FEKL**

*Objet* : il est constitué par le Fondateur un Fonds de dotation dont l'objet consiste à soutenir, pérenniser, financer ou co-financer, promouvoir et développer toute action d'intérêt général contribuant à la réduction des inégalités et déséquilibres économiques, sociaux, environnementaux ou migratoires et à prévenir et remédier à des situations de détresse humaine sur différents territoires notamment en intervenant par le biais de soutiens financiers ou humains auprès d'acteurs d'intérêt général, le Fonds de dotation a vocation à recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre irrévocable et gratuit, pour affecter les revenus de cette capitalisation au financement et à la réalisation d'une ou plusieurs missions d'intérêt général mises en œuvre directement par lui ou par d'autres organismes et notamment : la collecte de fonds par tous moyens, notamment auprès d'entreprises et de personnes physiques ou morales établies tant en France qu'à l'étranger ; la détention d'actifs et de droits mobiliers et immobiliers ainsi que la mise en valeur de ces actifs et droits ; l'organisation et la participation à des événements, en ce compris des colloques, congrès, séminaires, conférences, formation ou toute autre manifestation, notamment l'installation de chaires d'enseignement, permettant d'accroître la notoriété du Fonds et de communiquer autour de ses projets, l'édition de toutes publications ou autres documents d'information au sujet de ses activités ; le financement ou le co-financement de la mise en œuvre de programmes conformes à son objet ; le recrutement de personnel qualifié pour permettre la réalisation de son objet ; l'organisation et la participation à des groupes de réflexion en lien avec son objet ; l'attribution de soutiens, de toute nature, à tout organisme ou entité d'intérêt général poursuivant des buts similaires aux siens et/ou conformes à son objet ; la création de partenariats avec tout organisme ou entité d'intérêt général développant des activités similaires ou connexes ; la mise en œuvre de tout autre moyen, de toute nature, qui lui apparaît utile à la poursuite de son objet, dans le respect des réglementations en vigueur, il pourra à cette fin, prendre en charge des dépenses de toute nature dès lors qu'elles concourent aux objectifs tels que définis ci-dessus

*Siège social* : 9, rue Duphot, 75001 Paris

*Durée pour laquelle le fonds de dotation est créé* : indéterminée

*Date de déclaration* : 7 avril 2022